

PERSONNELS DE L'UPJV

Les règles d'utilisation du logotype

[Accueil](#) > [Communication](#)

Ce document vous propose les principes d'utilisation de l'identité visuelle de l'UPJV. Il doit faciliter la mise en oeuvre d'une communication cohérente sur tous les supports. C'est à la fois un outil de travail et un document technique afin de rendre homogène la communication de l'établissement et ainsi de renforcer son image. Pour toute précision, vous pouvez prendre contact avec la direction de la communication virginie.verschuere@u-picardie.fr.

LOGOTYPE



Le logotype doit être utilisé dans la couleur bleu sur fond blanc ou fond de couleur clair, il peut également être utilisé en noir (pour les documents en noir et blanc) ou en réserve blanche, (lorsqu'il s'agit d'un fond foncé) en respectant certaines règles.

Référence couleur (bleu)

- Impression en ton direct : Pantone 295
- Impression en quadrichromie : C 100 - M 69 - J 8 - N 54
- Visualisation sur écran : R 0 - V 52 - B 95
- Internet (code HTML) : #00345f

TYPOGRAPHIE

La police de caractère utilisée est Sansation.

REGLES D'UTILISATION DU LOGOTYPE

TAILLE MINIMUM ET ESPACE PROTÉGÉ



Une attention particulière doit être apportée dans l'utilisation du logotype afin de préserver la lisibilité des différents éléments qui le compose. On veillera à respecter la taille minimum de 10 mm de largeur tout en respectant l'homothétie.

EXEMPLES D'UTILISATIONS CORRECTES



Le logotype en réserve blanche permet d'avoir « de Picardie » et « Jules Verne » en transparence et donc une harmonie graphique des supports utilisés (flyers, affiches...)

